



FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2023

Présentation du Budget Primitif : Montbazin

Le budget primitif reprend l'ensemble des autorisations budgétaires prévisionnelles permettant la perception des recettes et l'engagement des dépenses communales. Son vote et son adoption à l'unanimité a eu lieu lors du conseil municipal du 12 avril 2023.

Budget Primitif 2023

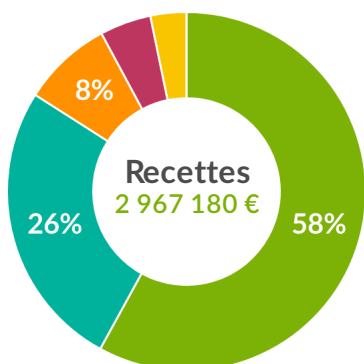
Fonctionnement

2 967 180 €

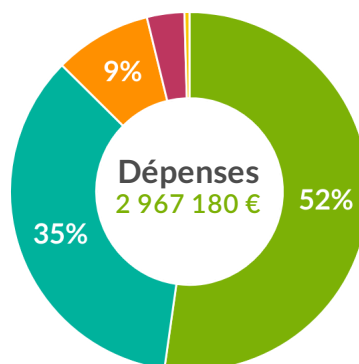
Investissement

1 087 052 €

Fonctionnement

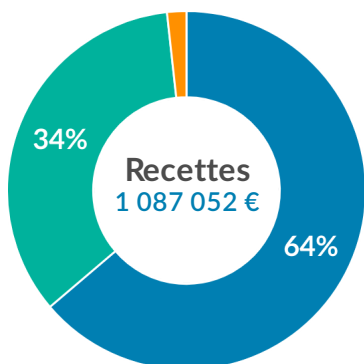


Impôts et taxes :	1 720 466 €
Dotations et participations :	773 500 €
Excédent antérieur :	240 114 €
Produits des services :	137 100 €
Autres recettes :	96 000 €

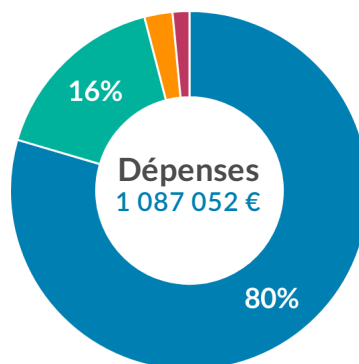


Charges de personnel :	1 550 000 €
Charges générales :	1 043 725 €
Charges gestion courante :	260 000 €
Intérêts d'emprunts :	100 000 €
Autres dépenses :	13 455 €

Investissement



Dotations et subventions :	693 121 €
Excédents de fonct capitalisés :	375 000 €
Autres recettes :	18 931 €



Dépenses d'équipement :	864 840 €
Remboursement du capital :	178 211 €
Déficit d'invest reporté :	27 525 €
Autres dépenses :	16 476 €

Les orientations du Budget

- ▶ Aucune hausse de la fiscalité en 2023 (4e année)
- ▶ Après les deux investissements importants en 2022,
- ▶ la mairie engagera d'autres projets ambitieux en 2024.



Visitez notre site internet



FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2023

Présentation du Budget Primitif : Montbazin

Rénovation des fresques de la chapelle saint Pierre



Projets d'investissement et vie de la commune

Rénovation de l'éclairage public :

118 950 €

Rénovation du toit de la mairie :

78 022 €

Finalisation du chantier chapelle :

69 600 €

Confortement de la porte romane :

67 935 €



Toiture de la mairie et ancienne salle des mariages

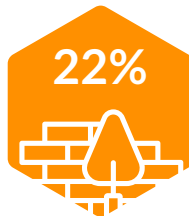
Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2023



2 853 725 €

Admin générale

953€ / habitant



864 840 €

Infrastructures

289€ / habitant



278 211 €

Rembours dette

93€ / habitant



11 000 €

Autres dépenses

4€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

Fiscalité communale

	Taux	Produit
Taxe Foncière Bati	48.50%	1 230 445 €
Taxe Foncière Non-Bati	114.17%	63 821 €

Difficultés budgétaires

En 2023, les collectivités sont confrontées à une inflation inédite (énergies, masse salariale, achats de matériaux et services). Ceci a conduit la mairie de Montbazin à réaliser d'importants efforts pour réduire les gaspillages et réaliser des économies de consommation (gaz et électricité). Ceci a également été rendu possible grâce à l'engagement des utilisateurs des bâtiments dans les gestes à adopter pour économiser les énergies. Ainsi, la gestion saine de la commune se poursuit sans recours au levier fiscal.



Le budget primitif 2023 traduit la volonté municipale de poursuivre ses engagements avec notamment la maîtrise des dépenses courantes, gage de la pérennité de notre santé financière. Cette année, nous engageons des investissements modérés après sollicitation de tous nos partenaires financiers, afin d'améliorer l'équipement de la commune. Le budget 2023 de Montbazin permet de poursuivre sereinement l'application du programme pluriannuel présenté lors des élections municipales et de préparer les investissements ambitieux de 2024 et 2025.